

CA du CCAS du 3 Décembre 2024

Désignation de la secrétaire de séance : Clarisse Egloff

Présents : MM Jean Christophe Mathy Poisot, Christian Pradel, Daniel Gaudon, Annick Di Stefano, Emilie Perrin, Clarisse Egloff, Simone Soly, Marie-Claude Vermare, Françoise Favre, Béatrice Wesse.

Excusées : Mmes Gondard et Mure

Absente :

Approbation du dernier CR

CCAS :

- **Secours** : pas de demande.

- **Renouvellement adhésion dispositif violence harcèlement CDG 69**

Le CCAS renouvelle l'adhésion au dispositif pour lutter contre les violences et le harcèlement au travail. Cette adhésion est renouvelée pour 3 ans. Le mandat est donné au CDG69.

- **Repas des aînés :**

136 inscrits à Pontcharra (dont 6 des Olmes) - 90 inscrits pour St Loup dont 15 de Dareizé. 22 inscrits pour le goûter des Olmes à la salle Vivier Merle. (environ 80 personnes concernées aux Olmes)

L'animation sera assurée par Eric Bost.

Daniel Gaudon a reçu une proposition de M. Paul Colas pour l'année prochaine. Petit orchestre de 4 musiciens. Il est connu de plusieurs membres du CCAS. Il faudra étudier sa proposition l'année prochaine.

- **Mutuelle communale référencée :**

La mutuelle a déjà été décidée il y a quelques années. AXA avait été choisie. Il y a une convention avec AXA. Les habitants de Vindry peuvent se présenter chez AXA avec -25% sur les tarifs publics. Mais il y a peut-être des assureurs qui peuvent faire de meilleures propositions.

La région Rhône Alpes propose une mutuelle pour tous les habitants de la Région.

Discussion sur les conditions de mise en oeuvre. Cette mutuelle régionale prendra-t-elle le pas sur la mutuelle communale ?

On attend plus d'informations avant de renouveler la convention avec AXA.

- **Règlement Organisation du temps de travail, tableau des emplois et des effectifs**

- **organigramme :**

Voir les tableaux.

Mise à jour de la réglementation pour être en accord avec les lois. + Charte du télétravail.

Tout a été présenté au CST et a reçu un avis favorable. Le règlement a été présenté aussi aux agents. Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses - Informations :

La subvention Amitié St Loup pas versée car les documents demandés n'ont pas été envoyés.

Il y a eu une action de prévention concernant les troubles de la mémoire : 180 inscrits et 160 présents. Cette action était organisée par AGIRC ARCCO qui a envoyé les invitations à ses adhérents. Le CCAS a fait la logistique. Cela a permis de présenter le « chauffe citron ». La conférence était de qualité.

Le CCAS a une recrudescence de demandes de domiciliation et de demandes d'aide « technique ». Cette hausse de demandes de domiciliation est aussi constatée dans d'autres CCAS.

La distribution des colis de fin d'année se fera à partir du 16 décembre.

A retenir : le 23 Janvier 2025 : animation musicale par Via Sud à partir de 14h30 à la Commanderie accompagnée de la galette.

Résidence Autonomie :

- Délibération des astreintes (annule et remplace):

Reprise de la délibération suite à une erreur de plume. Approuvé à l'unanimité.

- Décision modificative :

Augmentation des crédits pour rembourser des frais de personnel suite à un arrêt. Approuvé à l'unanimité

- Repas de Noël :

Il coûte 16€ au CCAS. On propose le tarif de 21€ pour les invités. 75 repas sont prévus. Le CCAS fait un cadeau de 9€ en complément aux résidents. Coffrets savon / parfum.

- Tarif des repas 2025 :

Passage de 6,90 à 7,10€ pour suivre la hausse des prix des produits.

Tarif des invités : proposition de passer à 10€

Tarifs Approuvés à l'unanimité

- Délibération sur les amortissements :

Annule et remplace

Compte 203 et 2188 rajoutés. Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

- Il y a toujours une liste d'attente pour rentrer au foyer. (Pour information : loyer d'environ 900€/mois avec possibilité d'avoir des aides APL etc).

La Maison Marguerite a 3 pensionnaires sur 10 possibles.

- Le séjour à Vichy : 2 minibus pris à Leclerc. Problème : pas de ventilation -> retour à Leclerc pour changer de véhicule. Arrivée à l'heure à Vichy. Tout le monde a été ravi des soins. Plusieurs résidents sont allés visiter la ville le lendemain.

- Enquêtes de satisfaction : Simone s'en est chargé. En 2026 il y aura le renouvellement des autorisations donc c'est important d'avoir des indices fiables. Une remarque revient souvent : les salles de bains posent problème. La discussion est bien engagée avec 3F pour la réfection. Ils ont proposé un devis par une entreprise de leur choix. Ils sont presque d'accord pour utiliser la provision pour travaux (provision de 400 000€). Le projet est de refaire 7 salles de bains par an. Cela entraînera un travail d'électricité, de plomberie et de carrelage. 3F souhaite une entreprise qui fait toutes ces prestations.

Une autre insatisfaction aussi : il y a des problèmes d'eau chaude / froide. Dalkya est informé et est en cours d'étude pour résoudre le problème.

Événements à venir :

Prochaine soirée pyjama : le 17 décembre.

Prochain CVS : 11 décembre - la question concernant le parking de la résidence (qui a le statut de parking public donc les visiteurs n'ont pas de place) sera posée.

Prochain CCAS : mardi 28 Janvier 19h

Séance levée à 20h15.

